



SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIÈRE – Justice

17 bis chemin Léonard – 97490 Sainte-Clotilde – Tel : 06.92.77.91 – Courriel : slpfo.saintdenis@gmail.com

1002 DÉTENUS : LE NAUFRAGE !

Le seuil des 1 000 détenus est désormais franchi... pour 575 places.

Pendant ce temps, l'administration regarde l'établissement sombrer dans un immobilisme qui confine au mépris. Aujourd'hui, le constat est sans appel : **les conditions d'une détention sécurisée ne sont plus réunies.**

Une détention au bord de l'explosion

Quatre détenus par cellule, jusqu'à six au quartier femmes (MAF) : les personnes détenues sont entassées dans des conditions indignes. **Les tensions sont permanentes**, les affectations deviennent des missions à haut risque et **chaque ouverture de porte représente un danger** supplémentaire pour les personnels.

Quartier Femmes (MAF) : l'abandon

Le quartier femmes ne peut plus fonctionner dans ces conditions.

FO Justice exige la présence d'un gradé fixe dédié à la MAF. Il n'est plus question d'accepter une mutualisation de façade avec un autre service.

Le mélange des différents régimes de détention (MA, CD, Module Respect) rend les mouvements particulièrement complexes et accroît les risques. Il faut un véritable encadrement, pas un système de fortune.

Les personnels pénitentiaires ne sont pas des soignants

La détention est devenue, faute de solutions adaptées, une extension de l'hôpital psychiatrique.

Les personnes détenues présentant des troubles psychiatriques lourds doivent être prises en charge dans des structures spécialisées, et non laissées en établissement pénitentiaire au détriment de leur prise en charge comme de la

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**FO RÉSISTER!
RIEN LÂCHER!**
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice
POUR TOUS LES PERSONNELS

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!



Sécurité des personnels. Encore faudrait-il que l'État se donne les moyens de développer des UHSA dans les départements d'outre-mer.

Effectifs : nous sommes à bout

23 postes vacants.

Vingt-trois postes qui manquent chaque jour sur le terrain. Vingt-trois postes qui se traduisent par une surcharge de travail permanente et une dégradation continue des conditions de service.

Les rappels de service se multiplient. Les agents n'ont plus de vie personnelle, accumulent la fatigue et l'épuisement. L'administration ne peut pas continuer à faire reposer le fonctionnement de l'établissement sur le sacrifice des personnels.

Le bureau local FO Justice exige :

- **La mise en place d'un gradé fixe et dédié à la MAF**, sans mutualisation avec un autre service.
- **Une véritable régulation carcérale** : l'établissement a atteint un niveau de surpopulation incompatible avec la sécurité.
- **Le comblement des postes vacants** lors de la prochaine campagne de mobilité
- **Nous demandons la création d'un UHSA** dans notre département

Nous demandons simplement de pouvoir exercer notre métier dans des conditions garantissant la sécurité des personnels, des intervenants et des personnes détenues.

LA SÉCURITÉ N'EST PAS NÉGOCIABLE.

Si l'administration persiste dans son inaction, FO Justice prendra toutes les initiatives nécessaires pour défendre les personnels et obtenir les moyens indispensables au bon fonctionnement de l'établissement.

ST Denis le 05/07/26

Le Bureau Local



Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire **FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!**